

Plan Communal de Mobilité (PCM)

En janvier 2004, après 2 ans de diagnostic, consultations citoyennes et proposition, Tournai se dotait de son premier Plan communal de Mobilité.

Depuis lors de nombreux projets sont venus bousculer le paysage urbain tournaisien. On citera notamment, l'extension du Centre commercial « Les Bastions », la réorganisation du CHWaPi, la rénovation du Cœur de Ville, l'installation de la Faculté d'Architecture Saint-Luc, différents projets immobiliers, ...

Cela participe de la dynamique urbaine et nécessite une adaptation de notre mobilité.

En 2010, décision fut donc prise d'actualiser le Plan communal de Mobilité de Tournai.

Dans sa Déclaration de politique communale, la majorité avait exprimé sa volonté d'adapter le Plan communal de mobilité en adéquation avec le développement durable mais aussi économique. Il devait viser à réduire les effets néfastes sur l'environnement, la santé et sécuriser les usagers des modes actifs.

L'actualisation du plan communal de mobilité se focalise plus particulièrement sur le centre-ville et son agglomération. Elle vise à accompagner les nouveaux projets de développement urbain et permet de continuer les actions pour apaiser le trafic afin que chacun, quelque soit son mode de déplacement, trouve sa place en toute sécurité.

Cette actualisation poursuit le déploiement de mesures favorisant les piétons, les cyclistes et transports en commun, mesures qui incitent à une utilisation rationnelle de la voiture.

Le travail qui a été mené avec le bureau d'études TRANSITEC s'est articulé en trois phases :

- l'actualisation du diagnostic : la réflexion a porté sur une analyse de la situation existante pour conduire à la mise en avant de points forts et points faibles de territoire
- la définition des enjeux et des objectifs : déclinaison des enjeux territoriaux sur les problématiques de mobilité pour aboutir à des objectifs à la fois qualitatifs et quantitatifs
- les propositions :
 - concept multimodal d'organisation des déplacements
 - plan de déplacements « tous modes »
 - politique de stationnement
 - stratégie d'aménagement et d'exploitation des boulevards
 - modalités de mise en œuvre

Ces trois phases sont regroupées au sein d'un rapport de synthèse.

L'enquête publique qui s'est déroulée du 12 janvier 2015 au 1er mars 2015 a reçu 77 contributions reprenant plusieurs thématiques portant le nombre de remarques à près de 400. Ces remarques ont été inventoriées, traitées et classifiées :

1. Les interrogations et avis pour lesquels l'actualisation apporte déjà une réponse.
2. Les demandes et propositions non retenues n'étant pas en adéquation avec les

objectifs développés.

3. Les propositions induisant une modification du document initial.

L'actualisation du Plan communal de mobilité de Tournai a été approuvée par le Conseil communal en date du 23 novembre 2015.

Documents proposés en publication numérique :

Brochure explicative - janvier 2015

Rapport de synthèse - septembre 2014

Rapport de synthèse - septembre 2015 (nouveau)

Plan Communal de Mobilité (PCM) de Tournai - Synthèse des remarques de l'enquête publique.